

Sherbrooke, le 1^{er} mai 2012

Communiqué de presse

Grève de salaire des enseignantes et des enseignants du Cégep de Sherbrooke

Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN) annonce que plus de 75 enseignantes et enseignants du Cégep tiennent aujourd'hui, sur une base volontaire, une grève de salaire. Ces enseignantEs consacrent en conséquence le fruit de leur journée de travail à soutenir les étudiantEs du Cégep de Sherbrooke qui sont en difficulté financière. La banque alimentaire de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke et le fonds d'aide aux étudiantEs en difficulté financière de la Fondation du Cégep se partageront ainsi plus de 8000 \$ en dons provenant directement d'enseignantEs. À cette somme s'ajoutent 3000 \$ provenant du SPECS-CSN lui-même ainsi que 3000 \$ provenant de la Fondation du Cégep. Des démarches semblables sont également en cours chez les employéEs de soutien et les professionnelLEs du Cégep.

« Le mouvement étudiant défend une cause que les enseignantEs de notre Cégep supportent », rappelle Steve McKay, président du SPECS-CSN. « La grève coûte toutefois très cher aux étudiantEs, particulièrement aux plus démunis d'entre eux. » Plusieurs étudiantEs se retrouveront sans aide financière aux études pour couvrir la période de prolongement du calendrier scolaire en mai et en juin. Or, la situation socio-économique d'un trop grand nombre d'étudiantEs du Cégep est déjà très préoccupante. Selon les observations des organismes régionaux œuvrant en alimentation, un nombre croissant d'étudiants du Cégep Sherbrooke ont recours, depuis quelques années, aux banques alimentaires pour se nourrir. « À notre sens, le mouvement étudiant porte un projet de société fondé sur la solidarité », souligne Tarik Rahem, enseignant en Chimie. « Les enseignantEs du Cégep affirment aujourd'hui à leur tour qu'ils forment une communauté avec leurs étudiantEs et qu'ils ne les laisseront pas tomber. »

Si cette action de solidarité intervient en ce 1^{er} mai 2012, journée internationale des travailleuses et des travailleurs, c'est aussi parce qu'elle a une dimension spécifiquement syndicale. Depuis un mois, nous assistons au Québec à une remise en question sans précédent des droits collectifs des étudiantEs. Le SPECS-CSN déplore cette judiciarisation du débat sur la hausse des droits de scolarité (voir les résolutions à la suite du communiqué). *« Partout, on voit tomber des injonctions pour forcer le retour en classe malgré les votes de grève des assemblées étudiantes. Or, le recours aux tribunaux n'est pas une solution au conflit entre les étudiants et le gouvernement », affirme Claudine Desautels, enseignante en Arts plastiques. « Cela évacue le débat politique et génère des tensions et des conflits au sein de nos institutions. De plus, un retour en classe forcé, sous pression judiciaire et sous escorte policière, sape les conditions pédagogiques minimales nécessaires à l'enseignement », renchérit Liette Bergeron, enseignante en Français.*

Première résolution :

Déclaration des professeurs et des professeures du Cégep de Sherbrooke contre la judiciarisation de la grève étudiante et pour un règlement du conflit

« Nous, professeurs et professeures du Cégep de Sherbrooke :

- condamnons fermement la répression judiciaire des processus démocratiques ;
- déclarons qu'un retour en classe forcé par les tribunaux ne saura réunir les conditions nécessaires pour enseigner et maintenir un climat de solidarité dans la communauté collégiale ;
- exhortons les pouvoirs politique et judiciaire à reconnaître la souveraineté et la légitimité des associations étudiantes et à convenir que seule une décision prise en assemblée générale pourra garantir un retour en classe harmonieux. »

(Adoptée lors de l'assemblée générale du SPECS-CSN du mardi 24 avril 2012)

Deuxième résolution :

« Nous, professeurs et professeures du Cégep de Sherbrooke, réclamons du gouvernement du Québec un moratoire sur la hausse des droits de scolarité et la tenue d'États généraux sur l'éducation postsecondaire réunissant l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation et discutant, entre autres, des modalités alternatives de financement des universités. »

(Adoptée lors de l'assemblée générale du SPECS-CSN du mardi 24 avril 2012)